

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### Annexe

### Impact financier sur le compte administratif de la crise sanitaire

La présente annexe vise à estimer le coût de la crise sanitaire pour le budget communal. Il s'agit d'une estimation car la comparaison concerne ce qui a été effectivement réalisé pour faire face à cette crise à ce qui avait été prévu en réalisation, soit un compte administratif 2020 estimé sans crise sanitaire.

A l'approche du vote de la loi de finances rectificative 2021, les débats sont nombreux sur ce sujet. L'association des Maires de France chiffre la note COVID à 6 milliards € pour 2020 et 2021 alors que le rapport du député Cazeneuve estime la perte à 3.8 milliards d'euros pour 2020. Les experts s'accordent sur le fait que la bonne santé financière du secteur public local a permis de passer le cap 2020 à quelques exceptions près. Attention toutefois, l'effet COVID ne s'arrêtera pas avec la vaccination, nos dépenses d'accompagnement de la population et de nos satellites seront probablement marquées pendant plusieurs mois encore.

Notre estimation du coût COVID pour les finances de la Ville est de 2,2 M€ pour 2020. Le niveau communal est probablement moins impacté que les intercommunalités ou les régions qui perçoivent de la fiscalité économique ou de la TVA. Par ailleurs, l'attractivité du territoire métropolitain permet de ne pas subir de baisse de notre taxe la plus sujette à variation : la taxe additionnelle aux droits de mutation.

#### Petite enfance, éducation, enfance et jeunesse

##### 1 – La restauration scolaire

La fermeture des écoles, à compter de mi-mars, et la reprise à mi-effectif de mai pèsent notamment sur la restauration scolaire. Certains sites scolaires sont toutefois restés ouverts pour l'accueil des publics prioritaires. On observe une baisse très conséquente du nombre de repas servis dans les écoles qui passent de 693 000 en 2019 à 498 000 en 2020 soit une baisse de plus de 28 %.

Cette baisse du nombre de repas a eu pour conséquence :

- Une baisse des dépenses repas versées au SIVU
- Une baisse des recettes repas perçues des usagers
- Le versement d'une subvention d'équilibre au SIVU de restauration

Nature	Dépenses en + / recettes en -	Dépenses en - / recettes en +
Economie facturation SIVU		1 200 000 €
Versement subvention au SIVU	309 000 €	
Perte de recettes usagers	700 000 €	
<b>Soit une économie pour la Ville de 191 000 €</b>		

#### Éléments de compréhension dans la lecture des tableaux :

- **colonne dépenses en + / recettes en -** : la crise sanitaire a pesé avec des dépenses d'accompagnement ou des recettes tarifaires non perçues

- **colonne dépenses en - / recettes en +** : la crise sanitaire a généré des marges par des services publics non rendus ou des subventions exceptionnelles

## 2 – Autres dépenses relatives à l'enfance et au scolaire

La baisse d'activité a naturellement touché les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, le transport scolaire, les centres de vacances, les classes transplantées et les TAPS. Avec la crise sanitaire, la ville a mis en place l'opération Vacances apprenantes, permettant de contribuer à l'épanouissement des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs.

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Dépenses liées à la baisse d'activité des services enfance		310 000 €
Perte de Recettes usagers	306 000 €	
Subvention Etat « continuité scolaire »		30 000 €
Coût net « Vacances apprenantes »	120 000 €	
<b>Soit un coût pour la Ville de 86 000 €</b>		

## 3 – La petite enfance

Regroupe les crèches collectives, les crèches familiales et la halte-garderie.

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Economie petite enfance restauration, divers		35 000 €
Perte de recettes usagers des crèches	180 000 €	
<b>Soit un coût pour la Ville de 145 000 €</b>		

## **Culture, sport, vie associative, cohésion sociale, action sociale**

### 1 – La culture

Concerne le conservatoire, les aides au cinéma, les spectacles (escales d'été, spectacles itinérants), la fête de la musique.

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Economie Spectacles non réalisés		55 000 €
Indemnisation spectacles non réalisés	20 000 €	
Perte de recettes usagers conservatoire	90 000 €	
Pin Galant*	Avenant en conseil municipal de fin d'année 2021	
Cinéma : Perte recettes loyer et redevance sur le chiffre d'affaire 2019	123 000 €	
<b>Soit un coût pour la Ville de 178 000 €</b>		

\* : Le traitement du Pin Galant a fait l'objet d'une délibération au Conseil Municipal de février. Une seconde délibération sera proposée au Conseil Municipal de fin d'année sur la base du résultat définitif de la SEM MGE. Ces délibérations fixent les modalités de prise en charge du déficit (hors contribution de la ville) de la structure qui n'a pas proposé de spectacles sur la saison 2020-2021.

## 2 – Le sport

Il s'agit du stade nautique, de la roseraie, des manifestations sportives, des transports vers les sites sportifs.

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Economie dépenses transports vers les équipements sportifs		95 000 €
Economie dépenses des manifestations sportives		10 000 €
Stade nautique – dépenses moins réalisées		40 000 €
Perte recettes usagers stade nautique / location Roseraie / location terrains de sports	140 000 €	
<b>Soit une économie pour la Ville de 5 000 €</b>		

## 3 – Cohésion sociale et vie associative

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Economie dépenses appel à projet ITC - semaine de la citoyenneté - manifestations		50 000 €
Subventions exceptionnelles aux associations	417 000 €	
<b>Soit un coût pour la Ville de 367 000 €</b>		

## 4 – Social et séniors

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Subvention au CCAS : Finance l'aide alimentaire, secours d'urgence, prime COVID agents CCAS et la restauration séniors	400 000 €	
<b>Soit un coût pour la Ville de 400 000 €</b>		

<b>Administration générale – divers</b>
---

<b>Nature</b>	<b>Dépenses en + / recettes en -</b>	<b>Dépenses en - / recettes en +</b>
Masques, produits d'entretien, produits d'hygiène	573 000 €	
Subvention Etat pour les masques		67 000 €
Repas personnel d'astreinte en mars-avril-mi	10 000 €	
Location véhicules de transports repas séniors avec la mise en place du portage à domicile	65 000 €	
Achat de plexiglass et équipements de protection	15 000 €	
Prime COVID versée aux agents + heures de ménage en régie supplémentaires	235 000 €	
Economie manifestations municipales fléchées sur accompagnement séniors, indemnisation prestataires, accompagnement des commerçants		
Perte de recettes stationnement, occupation du domaine public, locations des commerces	170 000 €	
Perte de recettes dividendes aéroport	70 000 €	
Protocole renforcé pour le nettoyage des locaux	160 000 €	
<b>Soit un coût pour la Ville de 1 231 000 €</b>		

Le coût de la crise sanitaire pour l'exercice 2020 est donc estimé à 2 211 000 €